

Samedi 17 février 2007
OUEST FRANCE

8 Loire-Atlantique

Donges-Est : les écologistes repassent à l'offensive

Déboutées par la justice administrative, les associations de protection de la nature ont décidé de faire appel et d'intenter un recours européen.

En septembre dernier, les associations écologistes et naturalistes Bretagne vivante, Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et SOS Loire vivante ont perdu une manche dans leur combat contre le projet d'extension du port autonome de Nantes Saint-Nazaire. Le tribunal administratif de Nantes a rejeté leur recours contre l'autorisation accordée par le préfet pour le site de Donges-Est. Les trois associations ont choisi de faire appel et d'intenter un recours européen.

Ces nouvelles procédures ne peuvent pas, en principe, empêcher les travaux d'extension de débiter demain. Les associations pourraient, cependant, introduire une action suspensive en référé dès le premier coup de pelle. Et elles ont décidé de lancer, sans attendre, une campagne d'opinion au plan national. Avec le renfort du WWF-France qui a accompagné, en son temps, la croisade en faveur du « dernier fleuve sauvage d'Europe ».

Pour les écologistes, tel Roberto Epple, de SOS Loire vivante, « l'estuaire est moribond. La destruction des vasières et des roselières de Donges-Est lui porterait le coup fatal. On atteindrait un point de non-retour, alors même que le Groupement d'intérêt public (Gip) Loire-Estuaire commence à envisager sa restauration (*Ouest-France* du 1^{er} février). C'est totalement incohérent. Pourquoi avoir dépensé des millions d'euros pour soigner le fleuve en amont et s'approprier à en consacrer d'autres à guérir l'estuaire si, dans le même temps, on détruit ce qui y maintient la vie ? »

Les quatre associations n'hésitent pas à citer Roselyne Bachelot. L'ex-ministre de l'Environnement avait estimé, en 2004, que l'exten-



« L'extension du site portuaire sur Donges-Est ferait atteindre à l'estuaire le point de non-retour », estiment les écologistes.

sion vers Donges-Est n'était viable ni sur le plan économique ni sur celui de l'écologie. Et là, les naturalistes disposent de sérieux arguments. « Sur les 200 espèces d'oiseaux observées sur le site, résume Martin Arnould, chargé du programme *Rivières vivantes* au WWF, 72 sont protégées au plan national et 18 le sont au niveau européen. »

Le coup du pique-prune

Sans compter la présence de la loutre, d'au moins deux espèces de chauves-souris et du crapaud calamite, des animaux qui jouissent également d'une protection légale grâce à la directive Habitat. Les écologistes vont-ils rejouer le coup du pique-prune, ce scarabée qui avait

bloqué, pendant cinq ans, le chantier de l'autoroute Le Mans-Tours ? Ils disposent d'un sérieux atout : les roselières de Donges-Est sont fréquentées par une petite fauvette des marais migratrice, le phragmite aquatique, qui bénéficie d'un programme de restauration (Life) européen. « Il existe quand même une différence, souligne Bernard Guillemot, président de Bretagne vivante : le pique-prune n'a été découvert qu'après l'étude d'impact. Ici, les aménageurs savent, dès le départ, ce qu'ils s'approprient à détruire. »

Car ni Bernard Guillemot, ni Guy Bourlès, président de la LPO Loire-Atlantique, ne croient aux mesures de compensation proposées par le port autonome. « Plutôt que de parier sur des technologies hypo-

thétiques, conservons plutôt ce que la nature a mis tant de temps à construire. »

André FOUQUET.



Ce phragmite des joncs et, plus encore, son cousin menacé le phragmite aquatique, apprécient les roselières de Donges.